

MAIRIE DE VALLIERE

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2009

Dans ce numéro :

- ◆ Budget communal
- ◆ Les travaux
- ◆ Environnement
- ◆ Informations pratiques
- ◆ Les écoles
- ◆ Aire Naturelle
- ◆ Calendrier des manifestations
- ◆ Les associations :
 - Le Comité des Fêtes
 - Le Tennis club
 - La Boule d'or
 - U.S VALLIERE
- ◆ Des combrailles à la haute marche
- ◆ Au gré du neuf quelques pages de la mémoire communale.



Etang du Masvaudier

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans le précédent bulletin municipal, je vous avais présenté la nouvelle équipe municipale et ses projets.

Les premiers d'entre eux ont été réalisés à cette date ou sont en voie de l'être rapidement.

Comme je l'avais écrit, notre principal souci est de contribuer à assurer à tous, le bien être dans votre vie quotidienne.

Ceci concerne également le tissu commercial de notre commune.

De ce point de vue, le premier semestre a été marqué par des inquiétudes quant à la continuité de certains commerces de bouche et de proximité.

Aujourd'hui des solutions ont été trouvées pour deux d'entre eux. Nous ne pouvons que nous réjouir de la reprise de ces commerces, d'autant plus que la saison estivale arrive et que comme tous les ans, un grand nombre de touristes et de résidents secondaires vont venir partager avec nous la vie de notre commune.

Je vous laisse donc découvrir l'agenda de l'été et ses nombreuses manifestations culturelles, artistiques, sportives, artisanales et commerciales et vous souhaite à tous un très bon été 2009.

Valérie BERTIN
Maire de Vallière

Mairie de Vallière
13 rue de la mairie
23120 VALLIERE
Tel : 05.55.66.00.33

mairie-valliere@wanadoo.fr

Ouvert : lundi et samedi : 9h à 12 h30

Mardi à vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30

BUDGET COMMUNAL 2009

Fonctionnement

DEPENSES

Charges à caractère général	186 173
Charges de personnel	274 300
Subventions et participations	95 986
Charges financières	5 716
Autres charges	1 300
Dotations aux amortissements	2 597
Virement à la section d'investissement	102 789
	668 861

RECETTES

Produits de la commune et loyers	26 100
Impôts et taxes	184 811
Dotations et participations	319 925
Excédent reporté	138 025
	668 861

Investissement

DEPENSES

Déficit reporté	72 466
Restes à réaliser	132 822
Remboursements emprunt	46 996
Travaux	196 555
Acquisitions	22 000
Etudes et logiciels	20 000
	490 839

RECETTES

Restes à réaliser	72 799
Virement de la section de fonctionnement	102 789
Excédent capitalisé	132 489
Dotations et subventions	80 165
Emprunt	100 000
Amortissements	2 597
	490 839

Les taux des principales taxes votés par le conseil municipal ont été les suivants pour l'année 2009

- Taxe foncier non bâti :43.45 %
- Taxe professionnelle :11.20 %
- Taxe d'habitation : 9.01 %
- Taxe foncier bâti :10.77 %

Votre conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ces taxes et donc de reconduire les taux votés lors du précédent exercice.

TRAVAUX COMMUNAUX

EN COURS DE REALISATION

Cimetière communal

Allées : La deuxième tranche de réfection des allées est en cours. Suite à l'appel d'offres communal et à la réunion de la commission des travaux, c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue. Le montant des travaux s'élève à 52 191 € TTC dont une partie est financée par une subvention de l'état de 50 % du montant HT, obtenue au titre de la dotation globale d'équipement (DGE).

Caveau communal : La remise en état du caveau a été confiée à l'entreprise de maçonnerie **RONTEIX** Christian.

Colombarium : Son implantation, dans le jardin de la mémoire qui l'accueillera, est prévue dans l'angle du cimetière, derrière le caveau communal. Après étude par les services communaux, sa mise en place va donc être effectuée prochainement.



REALISES Voirie communale

Suite à la réunion de la commission des travaux et aux délibérations du conseil municipal, des travaux de voirie ont été effectués dans les villages suivants :

- Vaux,
- Montourcy,
- La Villeneuve et les Bruyères pour un coût total de : 8 304 €

EN COURS

Immeuble Dunet

Dans le cadre de la politique de rénovation de cet immeuble lancée par la commune afin de préserver le commerce et l'artisanat local et de créer un logement, les travaux ont donc commencé au mois d'avril, conformément au calendrier prévu. Après réunion de la commission d'appel d'offres, les entreprises suivantes ont été retenues :

- Gros œuvre carrelage et Faïence: Entreprise KOSUBAY
- Couverture : Entreprise LEITAO
- Plâtrerie et revêtement sols et murs : Entreprise BOUCHARDY
- Menuiserie : Entreprise FAZILLE
- Electricité : Entreprise MARTIN
- Plomberie : Entreprise STEUNOU

Certains travaux ont nécessité de restreindre le stationnement aux abords de cet immeuble et ont donc pu occasionner une gêne pour les riverains. Nous leur demandons de bien vouloir considérer l'aspect sécuritaire de ces désagréments passagers.

Pour cet été l'échafaudage a été déposé momentanément, les travaux de façades ne pouvant être réalisés rapidement. Il sera réinstallé au mois de septembre pour terminer l'enduit de finition.

Route forestière du bois de Mouleix

Les travaux commencés l'année dernière se poursuivent. Un état des lieux a été réalisé suite à la période hivernale. Il s'avère que certaines parties du chantier doivent faire l'objet de reprises. L'entreprise **SIMONET** qui avait été chargée de ces travaux, va donc intervenir afin de procéder à ces remises en état.

Abri tennis

Après le lancement du projet de construction d'un abri pour le tennis, les études ont été effectuées et c'est une construction en bois qui a été retenue. Les travaux ont donc débuté. La dalle béton nécessaire à l'implantation de cet abri a été réalisée par les services techniques de la commune. C'est l'entreprise **FAYETTE** qui sera chargée de la construction de l'abri.

Environnement

Ancienne décharge municipale

Depuis de nombreuses années, notre décharge municipale était fermée, en application des nouvelles lois sur le traitement des ordures ménagères. Face au risque qu'elle ne devienne, un dépôt sauvage de déchets de toutes sortes (d'où l'utilité d'une collecte des encombrants organisée par la municipalité), le conseil municipal a décidé de la réhabiliter et aussi, de ne plus laisser perdurer cette vision négative que l'on pouvait en avoir en empruntant la route de Felletin. Trois entreprises ont soumissionné pour ces travaux. C'est l'entreprise de Mr Christian DEBENATH qui a été retenue pour effectuer ces travaux. Aujourd'hui, avec les premiers jours de l'été, c'est une vue plus champêtre qui s'offre aux yeux de tous. Avec même un mystère !

Est-ce un menhir ou un dolmen que l'on aperçoit ? A vous de choisir...



Environnement et solidarité

C'est sous ce double aspect que s'est déroulée au printemps, une grande opération de collecte et d'évacuation d'encombrants, y compris les carcasses de voiture, dans notre commune. Grâce à une convention signée entre la commune et SOS Vie (association basée à La Courtine qui accueille toute personne en détresse), les habitants de nos hameaux ont pu se débarrasser de tout ce qui pose un problème lorsqu'il s'agit de s'occuper de son transport vers un centre de déchets. Nous ne pouvons que nous féliciter de la parfaite organisation de cette opération menée par notre première adjointe, Yvette DESMICHEL et de l'efficacité de nos services techniques. Ce sont ainsi quelques dizaines de tonnes de ferraille et treize épaves automobiles qui ont été collectées, procurant ainsi des ressources complémentaires à cette association, tout en préservant notre environnement.

Une prochaine collecte est prévue du **3 au 7 Août**. Bien vouloir se faire inscrire à la Mairie en précisant les objets à collecter.

Collecte des ordures ménagères

Comme tous les ans, à la **période estivale**, afin d'apporter le meilleur service face à une population plus importante, la fréquence de collecte des ordures ménagères est modifiée.

Hameaux : une fois par semaine, le lundi ou le jeudi.

Bourg : deux fois par semaine, le lundi et le jeudi.

Avec les fortes chaleurs annoncées cet été, il est recommandé de ne pas, si possible, déposer les ordures dans les containers, trop à l'avance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Service Public d'Assainissement Non Collectif **SPANC**

Dans le cadre des nouvelles lois sur l'eau, faisant obligation à tout détenteur de système d'assainissement non collectif d'être aux normes édictées par ces lois, à la date du 1^{er} janvier 2012, un service public d'assainissement non collectif a été créé et mis en place sur le territoire intercommunal. Ce service de proximité a pour mission le conseil aux particuliers et aux professionnels. La gestion du SPANC a été confiée à VEOLIA Eau. Nous informons tous nos concitoyens que des réunions publiques d'information seront organisées dans chaque commune et donc plus particulièrement à Vallière. Chaque propriétaire de dispositif d'assainissement non collectif recevra un courrier l'invitant à prendre rendez-vous avec le technicien de VEOLIA Eau, afin de faire procéder, soit à une visite de vérification de la conformité des installations neuves, si c'est le cas, soit à un diagnostic des installations existantes. Toutes les informations relatives au SPANC figurent dans le bulletin n° 3 de la Communauté de Communes qui a été distribué au cours du premier trimestre.

Passeport biométrique

La Préfecture de la Creuse nous informe, qu'à compter du 28 juin 2009, les usagers ne pourront effectuer leur demande de passeport que dans les communes du territoire national équipées d'une station de recueil des données pour la délivrance des nouveaux passeports biométriques.

En Creuse, neuf communes sont spécialement équipées. Il s'agit de :

Guéret, Aubusson, Boussac, Bourganeuf, La Souterraine, Ahun, Gentioux-Pigerolles, Crocq et Auzances.

Délinquance itinérante

La Gendarmerie Nationale met à votre disposition un certain nombre de conseils, simples, qui vous permettront de ne pas être victimes de vols, notamment ceux appelés Objets Volés Négociables Auprès des Antiquaires et Brocanteurs (OVNAAB). Vous les retrouverez sur le site internet de votre commune : www.mairie-valliere.fr à la mention Infos Gendarmerie. Pour ceux qui n'auraient pas accès à internet, ces conseils relevant bien souvent, que vous soyez présents ou non à votre domicile, du plus élémentaire bon sens, sont disponibles sur demande au secrétariat de la commune.

Aire naturelle de Masvaudier

Cette aire qui apporte à de nombreux touristes, un environnement privilégié, très apprécié, a bénéficié cette année, de travaux de rénovation de l'ensemble du bloc sanitaire en matière de plomberie et peinture, réalisés par nos services techniques.



Les tarifs de l'année 2009 sont les suivants :

Pour une personne avec une caravane et une voiture : forfait journalier de 3,50 €.

Pour deux personnes avec une caravane et une voiture : 4,80 €.

Redevance pour personne supplémentaire : 1,50 €.

Redevance pour caravane ou véhicule supplémentaire : 1,15 €.

Redevance branchement électrique : 2,60 €.

Forfait semaine pour une personne : 23 €.

Forfait semaine pour deux personnes : 27 €.

Ils arrivent.....ils partent.....

Nous souhaitons une bonne et heureuse retraite à Mr et Mme TOUNY
et saluons l'arrivée de leur jeune successeur.

Aurélie et Raphaël POUGHEON ont quitté fin juin leur fournil,
nous leur formulons tous nos remerciements et leur souhaitons une bonne continuation.

Saluons pour finir, l'heureuse initiative de la boulangerie LAVERNY qui,
ayant repris le service presse (géré auparavant par Mimi),
agrémenté d'un salon de thé, permet à tous nos concitoyens
de pouvoir continuer à bénéficier de leur journal quotidien.

La vie de nos écoles

Classe de mer

Il est coutume de dire que les voyages forment la jeunesse, aussi quarante-quatre élèves des classes de CE et de CM ont pu mettre à profit ce dicton pendant une semaine, dans le cadre d'une classe de mer dans les Pyrénées-Orientales. Encadrés de leurs enseignantes, Aurore DAUDON et Claire DESMOND et de trois accompagnateurs bénévoles, ils ont pu découvrir l'environnement méditerranéen par des journées thématiques. Du musée de la préhistoire à Tautavel et la manipulation d'outils préhistoriques, aux animaux de la réserve africaine de Sigean, d'une initiation à la construction et au pilotage de cerfs-volants à la découverte de la faune aquatique par une pêche à pied, c'est tout un programme qui leur a permis de vivre une véritable expérience de vie collective. Enchantés de leur séjour, ils le furent, témoins leurs commentaires, presque tintés d'un accent méridional naissant...





Attention enfants, ralentir !

Si nous avons encore la chance d'avoir préservé les classes de nos deux écoles, c'est qu'il y a encore de nombreuses familles qui ont des enfants, en âge d'être scolarisés, que ce soit dans le bourg ou dans tous nos hameaux. A ces enfants, votre municipalité se doit d'apporter la meilleure sécurité, lorsqu'ils se rendent à l'école ou se divertissent dans leur lieu de résidence. Malheureusement, nous sommes parfois interpellés par le comportement de certains conducteurs qui ont tout simplement oublié qu'ils avaient été enfants eux aussi et qui empruntent nos routes à des vitesses pouvant se révéler dangereuses pour nos jeunes concitoyens. Aussi, sous l'égide de la municipalité et de leurs institutrices, les enfants des classes de CE et de CM ont imaginé des panneaux rappelant aux conducteurs qu'ils existent ! Cette opération a fortement sensibilisé les élèves et a eu un tel succès, qu'il a été difficile de choisir parmi les nombreux dessins de panneaux incitant à la prudence. Quatre ont néanmoins été choisis et seront posés prochainement aux endroits les plus problématiques. Vous les découvrirez bientôt, mais en attendant, nous vous en présentons les maquettes dans le bulletin municipal.



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET

3 Juillet : Concours de pétanque en doublette organisé par l'U.S. VALLIERE à 18 H en semi Nocturne (terrain route de Felletin)

4 Juillet : Concours de pétanque organisé par la Boule d'or à 14 h (terrain route de Felletin)

14 Juillet : 20ème Brocante organisée par le Comité des fêtes Place de l'église

18 Juillet : Concert à l'église : Quatuor de Bercé : Mozart et Smetana (violons et violoncelle)

AOUT

9 Août : Tournoi de Football

12 et 18 août : Concert de Sandrine

LEGRAND dans sa grange a Fressange : (Bach, Beethoven, Chopin, Albeniz)

[22/23/24 août fête patronale](#)

22 août : Concours de pétanque à 14 h

23 août : Défilé de chars

Retraite aux flambeaux

24 août : Feu d'artifice

**Exposition de peinture à la mairie
du 20 juillet au 29 août**

SEPTEMBRE

12 Septembre : Concours de pétanque

26 Septembre : Bal organisé par le Comité des fêtes

20 Septembre : Fondu frites organisé par la Paroisse

OCTOBRE

2/3/4 Octobre : SALON DES OISEAUX

24/25 et 31 Octobre : THEATRE organisé par les valbourdiens « Imper et Passe » de Vincent Durand

NOVEMBRE

A la salle polyvalente

8 Novembre : THE DANSANT organisé par le Fil d'Argent

10 Novembre : BAL organisé par le Comité des Fêtes

29 Novembre : Loto du Fil d'Argent

DECEMBRE

A la salle polyvalente

6 décembre : TELETHON organisé par le Judo-club

31 décembre : REVEILLON organisé par le Comité des Fêtes



Le comité des fêtes de Vallière a organisé, pour la première fois les 9 et 10 mai, une exposition de trophées de chasse. L'ensemble des organisateurs tient à remercier les personnes qui ont contribué à la préparation de cette exposition soit en donnant un peu de leur temps soit en prêtant leurs trophées. Le programme du week-end était bien rempli. L'exposition a ouvert ses portes le samedi matin. En fin de matinée, une meute de chiens et des sonneurs, La Brande des Tailles, ont animé l'exposition et le bourg de Vallière. L'après-midi était également bien remplie : visite de l'exposition, démonstration de recherche au sang avec Biscotte et ses maîtres, Mr et Mme Picaud, et drague sur renard suivie de la curée avec la meute de chiens. Cette journée s'est parfaitement déroulée et le soleil était de bonne compagnie. Dimanche, le soleil avait laissé sa place à la pluie et aux orages. Malgré tout, la journée s'est bien passée. Deux démonstrations de recherche au sang avec Vicky et son maître Mr Bousquet ont animé l'après-midi. Tout au long de ce week-end, il était possible de s'initier à la chasse au tir à l'arc grâce à l'intervention de l'Association Sportive de Tir à l'Arc mais aussi de s'informer auprès des intervenants de l'Association Nationale des Chasseurs du Grand Gibier. Ce week-end a attiré plusieurs centaines de visiteurs. Pari gagné donc pour le dynamique comité des fêtes de Vallière, qui a encore une fois réussi à animer sa petite bourgade.



Avec ses 34 licenciés, le club de tennis de Vallière se porte bien. Si on constate une diminution du nombre de participants chez les adultes, la relève est assurée chez les jeunes. En effet, l'école de Tennis, qui a ouvert ses portes pour la douzième année consécutive compte 27 enfants de 6 à 15 ans.

Ces jeunes profitent chaque mercredi ou samedi, selon leur âge et leur niveau d'enseignement prodigué avec assiduité par leur initiateur Patrick Salomon.

Bien que l'aspect ludique soit la priorité de cette activité, il faut néanmoins remarquer que certains enfants se distinguent grâce à un bon niveau de jeu. Il y a quelques années, Gaëtan CLAMONT fut champion du département dans sa catégorie d'âge et plus récemment Gwendaline POUGHEON a disputé, ce printemps, la finale régionale à Limoges où elle fut battue avec les honneurs devenant ainsi vice-championne de la région limousin.

Cette école est aidée financièrement chaque année, par une subvention départementale et municipale, ce qui permet de ne demander qu'une participation modique aux familles.

Afin de disposer d'un repli en cas de mauvais temps, un abri financé en grande partie par la municipalité de Vallière, sera réalisé dans les semaines à venir.

Pour tous renseignements souhaités au sujet du Tennis, vous pouvez appeler au 05.55.83.28.09.

Sur la photo, vous pourrez reconnaître les enfants d'une classe de Vallière accompagnés de leur maîtresse et encadrés par Patrick Salomon. Ils participaient à une des séances de sensibilisation au tennis mise en place par le comité départemental.

LA BOULE D'OR : de nouveaux maillots pour la pétanque

Samedi 11 avril, en fin d'après-midi, c'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulée une cérémonie de remise des maillots du club de Pétanque de Vallière. Louis Gosnet, Président de la Boule d'or, accueille les invités et remercie la municipalité de sa participation pour l'achat de nouveaux polos et tee-shirts. Il remercie tous les licenciés et salue Philippe Rontaix, qui a obtenu le diplôme d'arbitre.

Valérie BERTIN, accompagnée de ses adjointes Yvette DESMICHEL et Frédérique CROUTEIX, a remercié le Président Louis GOSNET de l'intérêt qu'il manifeste pour le monde associatif puisqu'il œuvre aussi bénévolement au sein de l'US de Vallière. Elle adresse ses félicitations aux membres du bureau de la Boule d'or pour leur dynamisme et les assure du soutien de la mairie dans leurs activités de pétanque. La soirée s'est clôturée par le verre de l'amitié.



Le mot du Président :

La saison 2008-2009 a été marquée par une véritable renaissance de notre club de Football : l'US VALLIERE.

Après une série de matchs amicaux, ayant attiré de nombreux supporters, l'équipe est devenue opérationnelle. Malgré une saison officielle, débutée par une courte défaite en coupe du Centre-Ouest, les résultats acquis en championnat ont été excellents : dix victoires, trois matchs nuls et une seule défaite subie sur notre terrain, lors de la dernière rencontre. Ce sont 79 buts inscrits pour seulement 23 encaissés, ce qui nous classe, meilleure défense et seconde attaque de notre poule. Tous ces bons résultats ne sont pas le fruit du hasard, mais celui d'entraînements sérieux et rigoureux. Grâce à la forte motivation de cette équipe, les objectifs que nous nous étions fixés en début de saison, ont été atteints. Le club accède donc ainsi en troisième division, ce qui va lui permettre d'évoluer à la prochaine saison, dans un championnat techniquement plus structuré. Le recrutement de cinq nouveaux joueurs va permettre d'étoffer l'effectif de l'équipe, de lui apporter un peu plus d'expérience et de faire progresser les plus jeunes.

Je terminerai ces quelques lignes en remerciant toutes les personnes qui nous ont soutenus, tout au long de la saison, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur et également la municipalité pour son aide.

Composition du comité directeur :

Présidente d'honneur : Madame Valérie BERTIN maire de la Commune

Présidents d'honneur : Monsieur Georges DOMECH et Monsieur Gérard COUBRET

Président : Thierry ECOBICHON

Vice-Président : Daniel PEYROT, Ludovic DEMARGNE

Secrétaire : Corrine DESGRANGES

Secrétaire-Adjoint : Léo COCHAIN

Trésorier : Louis GOSNET

Trésorier-adjoint : Dominique SENTA

Membres :

DEMARGNE Xavier . DESGRANGES , Jean-Claude CONCHONNET, Mickael METTAS, Anthony Didier PRUGNAUD.



Des Combrailles à la Haute Marche...

Si tous les chemins mènent à Rome, il en est d'autres qui s'arrêtent à Vallière.

Nul ne sait pourquoi, sinon peut-être que l'on y trouve une hospitalité particulière que même les animaux ressentent. C'est ce qui est arrivé à une chienne, venue d'ailleurs, qui un beau jour de l'année 2007, arriva par le hasard de son périple dans notre commune.

Elle y restera pendant presque une année, trouvant auprès d'Alain, qui l'appela Carla, et d'autres Valliérois, le couvert.

Il fut certainement à son goût car elle y demeura. Mais elle avait sûrement des maîtres, une maison et bien d'autres amis animaux.

Aujourd'hui, elle a retrouvé ses patrons à Dontreix et Iris, car c'est son vrai nom, a tenu par la plume de sa maîtresse à remercier celles et ceux qui ne l'abandonnèrent pas dans son exil provisoire. Elle a même prévu, mais cela c'est une surprise, de revenir à Vallière, lécher chaleureusement les mains de ses bienfaiteurs.

Une belle aventure comme il y en a trop peu de nos jours....



*C'est bientôt l'été
Les vacanciers vont arriver
Rappelons leur de ne pas oublier
De façon délibérée
Leur animal préféré
Il ne faut pas les abandonner*

31 juillet 1789

Dans cette période agitée de la Révolution Française, tout est à craindre dans les villages des provinces du royaume. Aussi, la comtesse de Nadaillac, résidant au château de La Villeneuve, fit envoyer à la commune de Vallière, ses deux canons, afin de protéger la ville contre d'éventuels brigands.

Le 31 juillet, Mr de Chaumont, commandant la milice, Mr Coudert de Clozel, le maire et Mr Gailliat, l'échevin, lui adressèrent une lettre pour la remercier de son geste. Ils lui promirent de les lui renvoyer et de protéger sa personne, ses biens et son château. La comtesse n'aura pas le temps de voir ces promesses se réaliser. Probablement décédée, c'est son fils Charles-Joseph-Félix-François-Michel du Pouget de Nadaillac, seul héritier et dernier porteur du nom qui lui succéda. Marquis de Nadaillac, baron de La Villeneuve et de La Farge, il servira, sous le nom de Comte de Nadaillac, comme sous-lieutenant au régiment des chasseurs à cheval de Guyenne. En 1793, le 1^{er} mars, il devra émigrer en Angleterre. Plus tard, revenu en France, il entrera au service du roi en 1814 dans la cavalerie. Entre temps, ses biens de Vallière avaient été saisis et vendus comme biens d'émigré, le 6 messidor an IV au citoyen Hauffroy....

Juillet-Août 1809

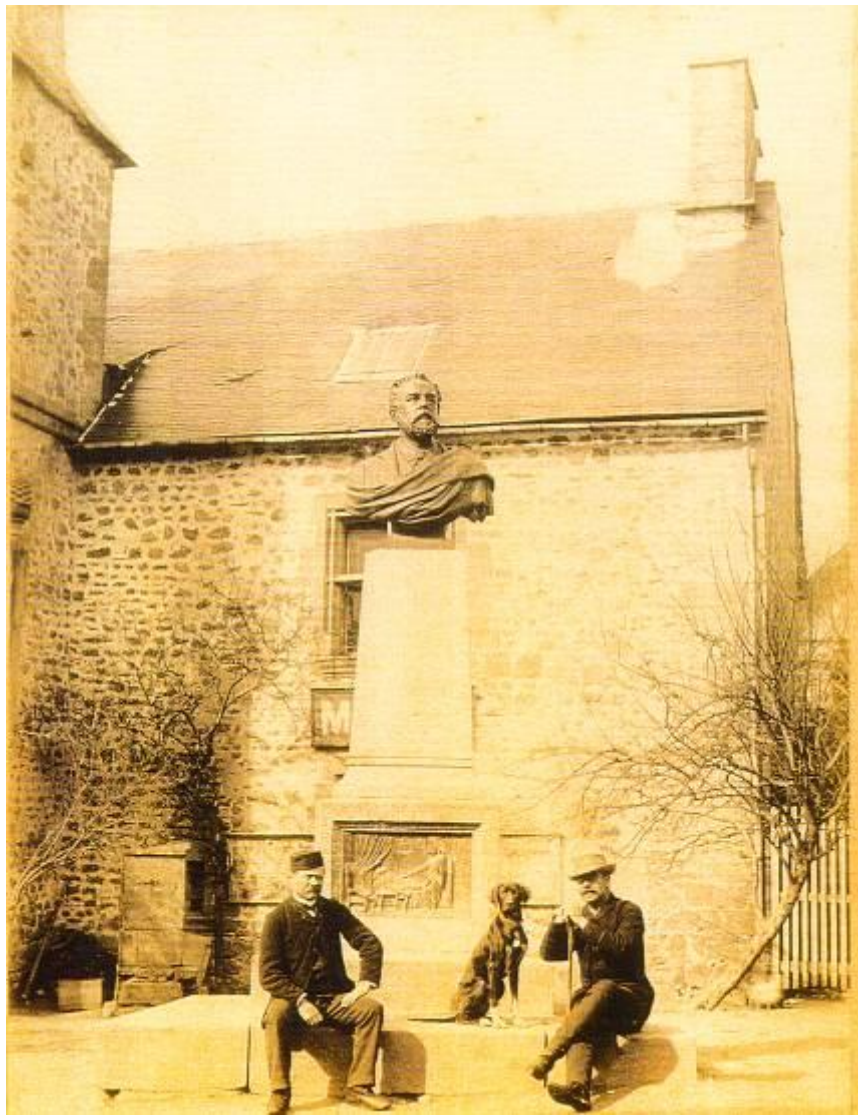
Bien souvent, il est donné à des établissements, de nature très différente, le nom de la rue ou de l'avenue sur laquelle, ils sont implantés. A Paris, c'est le cas de cette fameuse salle Wagram, située sur l'avenue du même nom. Salle dédiée initialement en 1812 à un bal champêtre destiné aux Parisiens, elle est devenue au fil du temps, salle de spectacles, entièrement tournée vers le divertissement musical. Pourtant, il y a deux siècles, Wagram dut être synonyme de musique funèbre pour deux familles valliéroises. Car si cette grande bataille vit la victoire de la grande armée française, commandée par Napoléon 1^{er}, sur les Autrichiens, 17 000 Français y laissèrent leur vie. Parmi eux, deux Valliérois, le premier, Louis Gasne, lieutenant au 2^e régiment de cuirassiers, décédé le 6 juillet à Wagram et le second, Jean Gigeaudeaud, soldat au 3^e régiment d'infanterie, matricule 4689, le 10 août.

1^{er} juillet 1839

Il fut procédé, à Vallières, à la fonte de deux cloches destinées à l'église, sous la conduite de Mr Jean Mergoux, le maire. La première cloche pesant 694 kg, eut comme il était de coutume, un parrain, en la personne de Mr Jean-Baptiste Rousset, ancien maire et pour marraine, Mme Marie Anaïs Adrienne Mergoux, épouse de Mr Marc Antoine Vigier, notaire, qui deviendra maire en 1852.

La deuxième, pesant 461 kg, eut pour parrain Mr Lenoble, avocat et pour marraine Mlle Félicie Mouchet. Elle remplaça une cloche fondue en 1777 et brisée au mois de juin 1838, dont Mr François Goumy, notaire, avait été le parrain en remplacement de Mr le Comte de Nadaillac.

20 février 1879



Les recherches aux archives départementales réservent parfois des surprises. Sur une page d'un registre de l'état civil des années 1793 à l'an X de la république, figure la mention d'un événement climatique, peut-être digne d'être comparé à celui de 1999. En 1879, les registres d'état civil étaient alors encore tous conservés en la mairie de Vallière. L'opportunité d'une page blanche conjuguée à un souhait de laisser trace de ce qui s'était passé en ce début d'année- là, fit que François Pariche, instituteur et probablement conseiller municipal inscrivit ce qui suit :

« Le 20 février 1879, un ouragan terrible venant de l'Ouest, s'est déchaîné sur la France. De Bordeaux à la frontière suisse, il y a eu des dégâts considérables. La mairie de Vallière a particulièrement souffert, aujourd'hui 14 juin 1879, les ouvriers sont au sommet de la tour procédant aux réparations. Pas une maison qui n'ait souffert dans le bourg et dans les villages, les chemins étaient obstrués par des arbres rompus ou arrachés. Pas d'accidents de personnes, mais des animaux écrasés dans les étables. »

Gilles ANCEL

A suivre....



L'été à Vallière

*Ça y est c'est arrivé
Les vacances tant espérées
À Vallière vous avez posé
Vos valises pour l'été.*

*Prenez le temps de vous promener
Au travers des chemins ombragés
Une demi- heure de voiture vous serez
Les pieds dans l'eau pour vous baigner.*

*N'hésitez pas à consulter
Tous les dépliants et assimilés
Pour pouvoir enfin trouver
Des idées pour vos activités.*

*La mairie peut vous proposer
Un circuit si vous aimez marcher
Tout autour de Vallière vous pourrez
Vous promener et rêvasser.*

*Des animations vous aurez
A Vallière ou à proximité
Y a toujours de quoi s'occuper
Quand on prend le temps de se renseigner.*

*Sur le temps on ne peut influencer
En espérant que vous aurez
Un temps super ensoleillé
Et plein de souvenirs pour la rentrée.*

*Les souhaits de la municipalité
C'est qu'en partant vous pensiez
À faire des projets pour le prochain été
Et bien sûr que vous reveniez.*

Jocelyne BERGERON

